

Centre de Langues et de Littérature
Université de Lund
Mémoire en linguistique française
FRAK01 : Printemps 2014

Le développement du genre grammatical en français

Étude longitudinale et comparative sur l'attribution du genre chez deux enfants bilingues successifs et un enfant bilingue simultané âgés de 4 à 6 ans

Azize Günes
Directrice de mémoire : Anita Thomas

Table des matières

1. Introduction.....	3
1.1 But de l'étude	4
2. Considérations théoriques.....	4
2.1 Définition du genre.....	4
2.2. Acquisition du genre	5
2.2.1 Indices du genre	6
2.3 Recherches antérieures sur l'acquisition du genre.....	7
2.3.1 Développement du genre en 2L1	7
2.3.2 Développement du genre en L2	8
2.3.3 Développement du genre en cL2	8
2.3.4 Indices phonologiques	9
3. Question de recherche.....	10
4. Méthode	10
4.1 Corpus	10
4.2 Calculs et présentation des résultats	12
5. Résultats.....	14
5.1 Arlette, 2L1	14
5.1.1 Développement du taux d'attribution correcte.....	14
5.1.2 Emploi des déterminants	15
5.1.3 Acquisition du genre des noms	18
5.2 Rachel, cL2	19
5.2.1 Développement du taux d'attribution correcte.....	19
5.2.2 Emploi des déterminants	20
5.2.3 Acquisition du genre des noms	23
5.3 Isabelle, cL2	24
5.3.1 Développement du taux d'attribution correcte.....	24
5.3.2 Emploi des déterminants	25
5.3.3 Acquisition du genre des noms	28
6. Discussion.....	29
7. Références bibliographiques.....	32

1. Introduction

Le genre grammatical occupe une position particulière dans l'acquisition de la langue française. Tandis que les francophones maîtrisent le système du genre tôt, les apprenants du français langue étrangère éprouvent des difficultés à le maîtriser même aux niveaux avancés. Les locuteurs natifs du français démontrent non seulement une maîtrise précoce du genre, mais également une habileté d'attribuer le genre aux noms qui leur sont inconnus (aux nouveaux noms, noms d'emprunt, noms inventés etc.), ce qui met en doute la mémorisation comme moyen d'apprendre le genre. De ce fait l'acquisition du genre semble dépendre d'autres moyens.

Dans un système du genre comme celui du français, la tâche du locuteur est de reconnaître et d'effectuer une partition de la catégorie des noms en deux. Ainsi le genre masculin ou le genre féminin doit être attribué à chaque nom et le genre choisi marqué sur la forme des mots qui sont en relation avec le nom, par l'emploi de la variante masculine ou féminine des déterminants, des adjectifs et des pronoms.

Selon une hypothèse de Meisel (2011) l'acquisition d'une première langue (L1) est guidée par le *Mécanisme d'Acquisition de la Langue* (the *Language Acquisition Device*, LAD) commun aux êtres humains, qui représente une capacité *a priori* assurant l'acquisition de la grammaire (Meisel, 2011 : 3). Cependant, le LAD est censé être contraint par des facteurs temporels. Au cours d'un ensemble de périodes sensibles, le LAD est prêt à faciliter l'intégration de nouvelles informations linguistiques dans l'acquisition (Meisel, 2011 : 205). Ces périodes sensibles correspondent à l'hypothèse de la période critique (HPC) développée par Lenneberg (1967) qui propose que l'âge du début de l'acquisition (*Age of Onset of Acquisition*, AOA) influence l'acquisition d'une langue. Selon Meisel (2011) il existe deux périodes critiques et ainsi le développement de différentes parties de la grammaire est affecté chez l'apprenant qui commence l'acquisition d'une langue après l'âge de 4 et ensuite après 7 ans, à cause des changements neurologiques ayant lieu autour de ces âges (Meisel, 2011 : 210). Le genre grammatical est considéré comme un des domaines grammaticaux affecté par l'AOA de l'apprenant (Granfeldt, 2005 : 169). C'est la raison pour laquelle l'AOA est particulièrement intéressant dans l'acquisition du genre grammatical.

Alors que les apprenants d'une première langue (L1) sont exposés à la langue cible dès la naissance, l'AOA des apprenants d'une langue seconde (L2) varie considérablement. Les apprenants L2 sont souvent catégorisés comme des apprenants adultes (aL2 = *adult* L2) ou des apprenants enfants (cL2 = *child* L2), distinguant entre les apprenants L2 avec un AOA après et avant l'adolescence. D'après les recherches antérieures de Meisel (2011 : 223) les apprenants L2 qui ont commencé leur acquisition après l'âge critique de 4 ans, ne maîtriseront guère le genre au même niveau que les apprenants L1. Néanmoins, il y a des études qui ont pu affirmer un développement du genre dans l'acquisition d'une L2 par des adultes (Granfeldt, 2003). Donc, le développement du genre grammatical avance aussi chez les apprenants L2 avec un AOA après 4 ans, mais sans atteindre le même niveau de maîtrise que les apprenants L1 avec un AOA à la naissance. Quant aux apprenants L2, il se peut que la présence d'une

autre langue puisse influencer l'acquisition de la grammaire de la L2. Toutefois, le fait que les apprenants bilingues simultanés (2L1) démontrent la même compétence au niveau de la grammaire que les monolingues (Meisel, 2011 : 212), signale que la présence d'une autre langue est insuffisante pour empêcher l'acquisition du genre grammatical.

Bien que le LAD facilite l'intégration de nouvelles informations linguistiques dans la grammaire des apprenants, l'acquisition du genre dépend des indices linguistiques disponibles dans l'input (Meisel, 2011 : 218). Ceux-ci sont composés de différents types de régularités dans la langue à l'aide desquelles l'apprenant découvre le genre. En français, les indices comprennent la distribution des variantes masculines et féminines des mots en relation avec le nom (Carroll, 1989), ainsi que des régularités dans le sens et la forme des noms (Corbett, 1991). Pourtant, selon l'hypothèse de Meisel (2011), un AOA tardif diminue la sensibilité de l'apprenant aux régularités dans l'input et restreint l'acquisition du genre.

1.1 But de l'étude

Le but de cette étude est de gagner un aperçu de l'effet que peut avoir un AOA situé peu avant 4 ans sur l'acquisition du genre grammatical. Les résultats qui seront présentés dans ce mémoire sont basés sur l'analyse du développement du genre grammatical dans les productions orales de deux enfants bilingues successifs (cL2) avec un AOA à 3;5 ans, âgés de 4 à 6 ans et la comparaison avec un enfant bilingue simultané (2L1) âgé de 3 à 6 ans. Considérant l'hypothèse de Meisel (2011) sur les limites temporelles du LAD qui assure l'acquisition de la grammaire en L1 chez ceux qui ont commencé leur acquisition avant 4 ans, il est attendu que les enfants cL2 avec un AOA à 3;5 ans atteignent le même niveau de maîtrise du genre que l'enfant 2L1.

2. Considérations théoriques

2.1 Définition du genre

En référant à la formulation de Hockett (1958 : 231), Corbett (1991 : 1) donne la définition suivante du genre : « Genders are classes of nouns reflected in the behavior of associated words ». C'est-à-dire que le genre est une classification de la catégorie des noms qui se manifeste sur la forme des mots qui sont en relation avec le nom. En d'autres termes, Riegel, Pellat & Rioul (2009 : 274) expliquent que le nom « transmet » le genre « à l'intérieur du [syntagme nominal], au déterminant et à l'adjectif épithète ». Dans les exemples ci-dessous les marquages du genre sont visibles sur la forme des mots à l'intérieur du syntagme nominal.

Ex. 1 Mon grand cheval blanc.

Ex. 2 Cette grande maison blanche.

Les marquages masculins (**ex. 1**) sont visibles sur le pronom possessif, *mon* et sur les adjectifs, *grand* et *blanc* accordés selon leur relation avec le nom masculin, *cheval*. Les

marquages féminins (**ex. 2**) sont visibles sur le pronom démonstratif, *cette* et les adjectifs, *grande* et *blanche* accordés selon leur relation avec le nom féminin, *maison*. Ainsi, le genre se manifeste dans l'accord formel des déterminants et des adjectifs en genre avec le nom (Corbett, 1991: 10).

Carroll (1989 : 546) rend compte de la différence entre le genre des noms et le genre des mots qui sont en relation avec le nom en distinguant entre *le trait de genre permanent* et *le trait de genre variable*, ce qui correspond à la distinction entre *l'attribution du genre* et *l'accord en genre*. Une fois que le genre d'un nom est acquis, le genre lui est attribué d'une manière *permanente*, tandis que le genre des déterminants et des adjectifs qui s'accordent selon le genre du nom, est *variable*. Les déterminants et les adjectifs des exemples précédents (**ex. 1** et **2**) possèdent le genre comme un trait *variable* alors que les noms *cheval* et *maison* ont chacun un genre comme un trait *permanent*.

2.2. Acquisition du genre

La grammaire en L1 est acquise sans effort et d'une manière plus ou moins similaire pour les apprenants L1 d'une langue. Ceci a mené à la théorie que les êtres humains sont nés avec une capacité *a priori* qui est responsable de l'acquisition de la grammaire. Meisel (2011 : 3) appelle cette capacité le *Mécanisme d'Acquisition de la Langue* (LAD). Selon ce dernier, le LAD fonctionne de telle façon qu'il accroît la sensibilité de l'apprenant vis-à-vis des indices disponibles dans l'input et en conséquence facilite l'intégration de nouvelles informations linguistiques dans l'acquisition des différentes parties de la grammaire pendant un temps limité. Pour l'acquisition du genre grammatical, Meisel (2011 : 223) estime qu'un AOA entre 3;6 et 4;0 ans est la limite pour un apprenant d'acquérir le genre comme un L1. Ainsi selon l'hypothèse de Meisel (2011), les apprenants qui débutent leur acquisition du français avant 4 ans doivent acquérir le genre grammatical comme un apprenant L1 et ceux qui débutent leur acquisition du français après 4 ans doivent plutôt ressembler aux apprenants L2. Pourtant, Meisel (2011 : 205) ajoute que l'influence du LAD ne se termine pas brusquement et qu'il y a toujours des variations individuelles qui influencent l'acquisition de la grammaire.

D'après Meisel (2011), l'acquisition du genre grammatical comprend trois tâches subséquentes. La première tâche comporte la découverte du système du genre binaire, i.e. l'apprenant conçoit que la catégorie des noms est classifiée en deux.¹ Chez les apprenants L1 cette connaissance est activée par le LAD avant 2;0 ans. La deuxième tâche est celle de *l'attribution d'un genre masculin ou féminin* à chaque nom individuellement. Le choix d'attribuer un genre masculin ou féminin à un nom particulier dépend des généralisations que fait l'apprenant face aux indices syntaxiques, morphologiques, phonologiques et sémantiques disponibles dans l'input, dont la découverte est affectée par la maturité du LAD (Meisel, 2011 : 222). La dernière tâche est celle de *l'accord en genre*, à savoir le marquage du genre *variable* sur les mots en relation avec le nom. Les enfants francophones acquièrent *l'accord en genre* autour de 3;0 ans (Meisel, 2011 : 217-218).

¹ En français les noms sont classifiés soit dans la catégorie masculine, soit dans la catégorie féminine du genre. D'autres langues peuvent avoir d'autres catégories.

L'acquisition des mots, selon Carroll (1989), fonctionne de telle manière que chaque lexème est enregistré dans le lexique avec des informations sémantiques et formelles, c'est-à-dire que chaque mot est acquis par l'apprenant avec son sens et ses spécifications grammaticales. Le trait de genre qui est un des maints traits grammaticaux, est encodé comme une information morphosyntaxique dans l'entrée lexicale du nom (Carroll, 1989 : 545). Suivant Carroll (1989), une fois que le genre d'un nom est acquis, il est encodé dans l'entrée lexicale du nom et en conséquence il est accessible chaque fois que le nom est employé (Carroll, 1989 : 550), à savoir dans *l'attribution du genre* à un nom et dans *l'accord en genre* des mots en relation avec le nom.

Étant donné que le LAD fonctionne de la même manière chez tous les apprenants L1, le développement de la grammaire en L1 est plus ou moins uniforme. Au contraire, le développement de la grammaire en L2 peut varier considérablement d'un apprenant à l'autre, ce qui, selon Meisel (2011:202) peut être lié à l'évolution d'autres facultés cognitives et psychologiques des enfants, qui commencent à participer à l'acquisition de la grammaire d'une manière compensatoire quand l'influence du LAD commence à décliner.

2.2.1 Indices du genre

Selon Carroll (1989 : 551), le contexte syntaxique est l'indice le plus fort dans l'acquisition du genre en L1. Le contexte syntaxique est composé des mots en relation avec le nom, qui marquent le genre d'une manière explicite. Pour pouvoir retenir des indices du contexte syntaxique, l'apprenant doit percevoir que certains mots peuvent varier en forme. Ce sont les mots qui ont une variante féminine et une variante masculine, à savoir les déterminants singuliers et certains adjectifs. Le **tableau 1** ci-dessous montre quelques exemples de variantes féminines et masculines des mots.

Tableau 1. Exemples de variantes féminines et masculines des mots		
	Variante féminines	Variante masculines
Articles sg.	<i>la, une</i>	<i>le, un</i>
Pronoms possessifs sg.	<i>ma, ta, sa</i>	<i>mon, ton, son</i>
Adjectifs	<i>grande, vieille, blanche</i>	<i>grand, vieux, blanc</i>
Pronoms personnels	<i>elle, elles</i>	<i>il, ils</i>

Légende : sg. = singulier

En outre, la distribution des noms masculins et féminins en français n'est pas égale. À peu près 70 % des noms français sont masculins (Granfeldt, 2003 : 178). La fréquence de formes masculines dans l'input peut être en faveur de l'acquisition du genre masculin.

D'un autre point de vue, la découverte du genre des noms est censée dépendre des propriétés des noms. Corbett (1991 : 8) discerne deux types de propriétés qui déterminent *l'attribution du genre masculin* ou *féminin* à un nom : les propriétés sémantiques et les propriétés formelles. Cela signifie que *l'attribution du genre* peut dépendre du sens et de la forme du nom. Corbett (1991) fait valoir que le français est une des langues dont *l'attribution du genre* dépend majoritairement de la forme du nom. Le genre des noms complexes est souvent

indiqué par la terminaison morphologique du nom : par exemple pour le nom *création*, la terminaison *-tion* est un indice du genre féminin et la terminaison *-ment* du nom *changement* est un indice du genre masculin (Tucker, Lambert & Rigault, 1977 : 19 dans Corbett, 1991 : 58). Le genre des noms simples dépend de la forme phonologique des noms (Corbett, 1991 : 61). Corbett (1991) évoque l'étude de Tucker, Lambert & Rigault (1977) dans laquelle est établie l'importance des phonèmes finals dans *l'attribution du genre*. Les phonèmes finals et pénultièmes peuvent indiquer soit le genre féminin, soit le genre masculin d'un nom avec un degré de fiabilité plus ou moins élevé (voir **tableau 2** dans section 2.3.4). Quant aux propriétés sémantiques des noms, le genre naturel des référents indique le genre grammatical des noms. Ainsi le genre masculin est attribué aux noms qui réfèrent aux hommes ou mâles (ex. *garçon, copain, homme, coq, chien, taureau*) et le genre féminin est attribué aux noms qui réfèrent aux femmes ou femelles (ex. *fille, copine, femme, poule, chienne, vache*) (Corbett, 1991 : 57).

2.3 Recherches antérieures sur l'acquisition du genre

2.3.1 Développement du genre en 2L1

D'après l'étude de Granfeldt (2003) les enfants 2L1 manifestent un développement du genre qui suggère que *l'accord en genre* est d'abord acquis dans l'emploi des articles, ensuite dans l'emploi des adjectifs et finalement dans l'emploi des pronoms personnels, à savoir une acquisition du genre « catégorie par catégorie » (Granfeldt, 2003 : 173).

Granfeldt (2003) qui examine le développement du genre chez des enfants 2L1 (français et suédois) entre 1;10 et 4;3 ans, propose que le trait de genre émerge chez des enfants 2L1 entre 2;4 et 2;9 ans, quand ils commencent à employer les 4 articles qui marquent le genre (*le, la, un, une*) d'une manière régulière et quand ils emploient deux articles du même genre (soit *le* et *un*, soit *la* et *une*) devant un nom particulier, ce qui peut indiquer une compréhension de la relation des articles du même genre (Granfeldt, 2003 : 202-204).

Entre 2;10 et 4;3 ans les enfants 2L1 du corpus de Granfeldt (2003) ont un taux d'emploi correct élevé : entre 89,9 % et 95,4 % des articles employés avec des noms sont correctement accordés en genre (Granfeldt, 2003:203-206). Dans une étude menée par Arapian (2007) les enfants 2L1 à 5 ans atteignent un taux d'emploi correct moins élevé : chez deux enfants 82,4% et 85,8% des déterminants, des adjectifs et des pronoms sont correctement accordés en genre avec un nom. En revanche, chez un enfant 2L1 à 5 ans le taux d'emploi correct est 100%.² Cependant, les enfants 2L1 âgés de 6 ans atteignent un niveau plus élevé: entre 94,2% et 97,5% en taux d'emploi correct. Toutefois, ceci ne correspond pas au niveau des enfants L1 âgés de 6 ans, du même corpus, qui ont un taux d'emploi correct de 100 % (Arapian, 2007: 20). Apparemment, il y a aussi de la variation chez les enfants 2L1, malgré l'uniformité qu'assure le LAD.

² Notez qu'Arapian (2007) inclut l'accord en genre des adjectifs et pronoms personnels, ce que ne fait pas Granfeldt (2003).

2.3.2 Développement du genre en L2

Dans les recherches antérieures, une tendance des apprenants L2 à employer des articles « par défaut » a été notée (Hawkins, 1998 ; 2001 dans Granfeldt, 2003 : 187 pour les anglophones et Granfeldt, 2003 : 226 pour les suédophones). Les apprenants L2 semblent suremployer un article défini (*le* ou *la*) et un article indéfini (*un* ou *une*) composant une paire d'articles « par défaut » qui différencie la définitude et la non définitude du nom, mais sans faire la distinction du genre. L'**exemple 3** ci-dessous montre les différentes paires d'articles défaut possibles qu'emploient les apprenants L2 devant des noms masculins et féminins.

Ex. 3 a, *le / un* b, *la / un*
 c, *le / une* d, *la / une*

De plus, il a été observé que les apprenants L2 apprennent l'emploi d'autres articles progressivement comme des exceptions à ce système. Ainsi, si la paire d'articles suremployée est celle de l'exemple **3c** (*le / une*) les exceptions sont l'emploi des articles *la* et *un*. Généralement les articles d'exception sont employés plus correctement que les articles défauts parce qu'ils sont appris individuellement et non pas appariés aux noms à cause d'une généralisation. Chez deux apprenants du corpus de Granfeldt (2003) le système par défaut devient moins évident au moment où leur niveau du français avance, ce qui, selon Granfeldt (2003 : 220) peut indiquer le début de l'acquisition du genre en L2. Ainsi le suremploi d'articles semble être une stratégie d'acquisition du genre en L2.

2.3.3 Développement du genre en cL2

Dans l'étude d'Arapian (2007 : 20) les enfants cL2 âgés de 6 ans qui ont été exposés au français depuis 2 ans ont un taux d'emploi correct de 84,2 % et 87,5 %, ce qui n'est pas loin du niveau des enfants 2L1 discutés ci-dessus (en 2.3.1) qui variaient entre 82,4 % et 100% en taux d'emploi correct. Arapian (2007 : 27) observe également un suremploi d'une paire d'articles qui différencie entre la définitude et la non définitude du nom, confirmant pour les enfants cL2 les résultats de Granfeldt (2003) sur des adultes L2. En résumé, les enfants cL2 ressemblent aux enfants 2L1 en taux d'emploi correct, mais aux apprenants L2 dans l'emploi d'un système par défaut.

Dans une autre étude, Meisel (2009 dans Meisel, 2011 : 218) examine l'acquisition du genre en français chez des enfants germanophones avec un AOA à 3;7 ans, enregistrés entre 5 et 6 ans. Les résultats montrent que les enfants cL2 emploient des déterminants féminins et masculins, mais sans produire l'ensemble complet des articles qui marquent le genre (*le, la, un, une*), ce qui indique que la classification de la catégorie des noms en deux n'est pas encore complètement acquise. D'ailleurs, Meisel (2011) conclut que les enfants cL2 ne considèrent pas les indices sémantiques et phonologiques des noms et en conséquence qu'ils ressemblent plus aux apprenants L2 adultes qu'aux apprenants L1, parce qu'ils ne sont pas sensibles aux régularités formelles des noms qui servent d'indices dans *l'attribution du genre* en L1 (Meisel, 2011 : 219). En conséquence, même un AOA à 3;7 ans semble trop tard pour acquérir le genre grammatical comme un apprenant L1.

2.3.4 Indices phonologiques

Selon l'étude de Tucker, Lambert & Rigault (1977) les propriétés phonologiques des noms permettent des généralisations considérables en français. Pour chaque phonème final, ils ont calculé la proportion de noms masculins et féminins dans le *Petit Larousse* et ainsi établi un taux de fiabilité par phonème final en tant qu'indice du genre masculin ou féminin. Le **tableau 2** ci-dessous montre une liste des phonèmes finals et la proportion des noms masculins et féminins qui finissent avec le phonème indiqué d'après Corbett (1991 : 59).

Tableau 2. Le taux de fiabilité par phonème final d'après Corbett (1991 : 59)							
Phonème final	% masc.	% fém.	Exemple	Phonème final	% masc.	% fém.	Exemple
/œ̃/	100		<i>un brun</i>	/g/	73,2		<i>un catalogue</i>
/ɑ̃/	99,3		<i>un éléphant</i>	/y/	71,6		<i>un jus</i>
/ɛ̃/	99,0		<i>un chien</i>	/ʒ/		70,2	<i>une façon</i>
/ø/	97,4		<i>un jeu</i>	/v/		68,5	<i>une lave</i>
/o/	97,2		<i>un gâteau</i>	/n/		68,5	<i>une piscine</i>
/ʒ/	94,2		<i>un bandage</i>	/j/		67,6	<i>une feuille</i>
/m/	91,9		<i>un dôme</i>	/k/	66,6		<i>un sac</i>
/ɛ/	90,2		<i>un bonnet</i>	/ʃ/		66,0	<i>une bouche</i>
/z/		90,0	<i>une chaise</i>	/b/	65,1		<i>un globe</i>
/f/	89,0		<i>un chef</i>	/d/		61,9	<i>une période</i>
/u/	87,7		<i>un bisou</i>	/s/		61,5	<i>une classe</i>
/a/	82,6		<i>un chat</i>	/l/	58,4		<i>un cheval</i>
/r/	76,8		<i>un miroir</i>	/p/		51,4	<i>une jupe</i>
/i/		75,4	<i>une souris</i>	/t/	51,2		<i>un poète</i>
				/e/	50,1		<i>un collier</i>

Légende : % masc. = proportion masculine des noms qui finissent avec le phonème indiqué ; % fém. = proportion féminine des noms qui finissent avec le phonème indiqué.

Les phonèmes finals dans la colonne à gauche ont un taux de régularité entre 75,4 % et 100 % et par conséquent ils sont les indices phonologiques du genre les plus fiables. Avec l'exception des phonèmes /z/ et /i/, les phonèmes finals les plus fiables servent à découvrir le genre masculin. La colonne à droite présente les phonèmes finals avec un taux de fiabilité moins élevé et certains d'entre eux ne donnent aucun indice de genre fiable, comme dans le cas des phonèmes /t/ et /e/ avec un taux de fiabilité autour de 50 %, ce qui correspond à un taux de hasard.

Les prévisions de Tucker et al. (1977) sont applicables à la façon dont les locuteurs francophones attribuent le genre à un nom, ainsi *l'attribution du genre* semble effectivement dépendre de la forme phonologique du nom. Dans une étude sur *l'attribution du genre* aux noms inventés, Seigneuric, Zagar, Meunier & Spinelli (2007) répliquent une expérience de Karmiloff-Smith (1979) avec des enfants francophones entre 3 et 9 ans. Ils observent que les enfants L1 âgés de 3 ans font preuve d'une sensibilité aux indices phonologiques dans l'attribution du genre aux noms inventés avec des terminaisons typiquement féminines et masculines (Seigneuric, Zagar, Meunier & Spinelli, 2007 : 233-238).

3. Question de recherche

Dans ce mémoire est examiné le développement du genre grammatical de deux enfants bilingues successifs (cL2) âgés de 4 à 6 ans avec un AOA peu avant 4 ans, comparé à un enfant 2L1 au même âge. Une acquisition du genre complète comprend les trois tâches (voir section 2.2) formulées par Meisel (2011) y compris *l'accord en genre* des déterminants, adjectifs et des pronoms, mais ce mémoire se concentre sur le développement de la deuxième tâche, à savoir *l'attribution du genre* aux noms. *L'attribution du genre* est examinée à travers l'emploi des déterminants masculins et féminins devant des noms, i.e. *l'accord en genre* des déterminants avec un nom. La question de recherche peut être formulée de manière suivante:

- Quel est le développement de *l'attribution du genre* aux noms chez des enfants cL2 âgés de 4 à 6 ans avec un AOA à 3;5 ans par rapport à un enfant 2L1 ?

4. Méthode

Dans cette étude le développement de *l'attribution du genre* est analysé à travers l'emploi des noms qui ont le genre comme un trait *permanent* avec des déterminants qui ont le genre comme un trait *variable*, dans les productions orales de deux enfants cL2 et un enfant 2L1.

4.1 Corpus

Les données empiriques sur lesquelles est basée cette étude font partie d'un corpus longitudinal qui se compose d'une dizaine d'enregistrements transcrits par enfant et elles couvrent une période d'environ deux ans (voir **tableau 3** ci-dessous). Au cours des enregistrements les enfants sont dirigés à participer à une série des tâches qui comprennent différents types de récits (ex : *La petite chenille*, *Les oisillons*, *Le voyage en Italie*, etc.), des jeux (ex : *le Memory*) aussi que des conversations avec l'interviewer. Le corpus longitudinal a été créé pour une étude sur le rôle de l'AOA sur le développement du français, ainsi les tâches dans les enregistrements ne sont pas particulièrement ciblées sur le genre grammatical. Par conséquent, les productions orales ne sont pas complètement spontanées et le vocabulaire est limité. En revanche, les tâches auxquelles participent les trois enfants sont similaires et comme les mêmes récits et les mêmes jeux sont répétés dans les enregistrements, il est possible de suivre le développement de *l'attribution du genre* aux noms qui sont employés dans plusieurs enregistrements.

Les deux enfants cL2, Rachel et Isabelle ont le suédois comme première langue (L1) et le français comme langue seconde (L2) et elles ont toutes les deux commencé à acquérir le français à l'âge de 3;5 ans. Ayant des parents suédophones, leur seul input français se produit pendant les jours en classe dans une école d'immersion française en Suède. Rachel est

enregistrée entre 4;2 et 5;8 ans et Isabelle est enregistrée entre 4;0 et 6;3 ans. Le troisième enfant du corpus, Arlette est bilingue simultané (2L1) avec un parent francophone et un parent suédophone. Arlette est enregistrée entre 3;3 et 5;9 ans, ce qui suppose qu'elle ait déjà acquis le genre au moment du premier enregistrement (voir section 2.3.1). Le **tableau 3** ci-dessous présente les enfants du corpus.

Tableau 3. Le corpus longitudinal.					
Enfant	Statut	AOA	Enregistrement	Âge	MEF
<i>Arlette</i>	2L1	<i>Naissance</i>	A1	3;3	(39)
			A2	3;6	(42)
			A3	3;9	(45)
			A4	4;2	(50)
			A5	4;3	(51)
			A6	4;9	(57)
			A7	5;1	(61)
			A8	5;3	(63)
			A9	5;6	(66)
			A10	5;9	(69)
<i>Rachel</i>	cL2	3;5	R2	4;2	9
			R3	4;3	10
			R4	4;8	15
			R5	4;9	16
			R6	4;11	18
			R7	5;2	21
			R8	5;6	25
			R9	5;8	27
<i>Isabelle</i>	cL2	3;5	I2	4;0	7
			I3	4;3	10
			I4	4;8	15
			I5	4;9	16
			I6	5;0	19
			I7	5;2	21
			I8	5;7	26
			I9	5;9	28
			I10	6;1	32
			I11	6;3	34

Légende : Statut = type d'acquisition linguistique ; AOA = l'âge du début de l'acquisition (age of onset of acquisition); MEF = mois d'exposition au français au moment de l'enregistrement

Rachel, Isabelle et Arlette ont en commun le fait qu'elles sont toutes en train d'acquérir les deux mêmes langues : le français et le suédois. Elles sont enregistrées pendant qu'elles ont le même âge, ce qui présuppose une maturité cognitive similaire entre les enfants. Par ailleurs, elles partagent des facteurs externes comme le fait qu'elles vont à la même école française et qu'elles ont un statut socio-économique similaire. La principale différence entre ces deux groupes d'apprenants est l'AOA. Arlette ayant un parent francophone a été en contact avec le français dès sa naissance, alors que Rachel et Isabelle ont commencé leur acquisition du français peu avant la période critique proposée par Meisel (2011 : 223) de 3;6 – 4;0 ans.

Arllette, 2L1 est incluse dans l'analyse afin d'établir une norme avec laquelle le développement du genre des enfants cL2 peut être comparé.

Les informations prises en considération dans l'analyse sont l'âge de l'enfant et le nombre de mois d'exposition au français (MEF) au moment de l'enregistrement. Dans cette dernière considération sont incluses les vacances scolaires, malgré le fait que les enfants cL2 ne soient probablement pas en contact avec le français hors du milieu scolaire, avec la motivation que les connaissances linguistiques acquises restent présentes pendant les quelques mois de vacances. Le nombre de mois d'exposition au français (MEF) est considéré pour mesurer le temps qu'il peut prendre pour un enfant cL2 avec un AOA peu avant 4 ans de développer certains aspects de l'acquisition du genre.

4.2 Calculs et présentation des résultats

Ce mémoire se concentre sur la production du syntagme nominal dans sa forme minimale, à savoir l'emploi d'un nom avec un déterminant. *L'attribution d'un genre masculin ou féminin* à un nom se manifeste par *l'accord en genre* des déterminants avec un nom. Chaque fois qu'un nom avec le genre masculin comme trait permanent (ex. *cheval, bonnet, collier*) est apparié avec un déterminant qui marque le genre masculin (ex. *un, le, mon, son, ton*), et chaque fois qu'un nom avec le genre féminin comme trait permanent (ex. *voiture, maison, souris*) est apparié avec un déterminant qui marque le genre féminin (ex. *une, la, ma, sa, ta*), le déterminant a été correctement accordé en genre et dès lors, il est possible que le genre du nom a été acquis.³

Les déterminants que produisent les enfants au cours des enregistrements sont : les articles définis (*le, la*), les articles indéfinis (*un, une*), les pronoms possessifs (*mon, ma, son, sa, ton, ta*) et quelques pronoms démonstratifs (*cette, ce*). Seuls les déterminants qui marquent le genre à l'oral ont été examinés, ainsi les syntagmes nominaux au pluriel (*les maisons*) et les élisions (*l'arbre, l'homme*) sont exclus de l'analyse.⁴ Les occurrences où un pronom possessif masculin est correctement utilisé devant un nom féminin commençant par une voyelle (*mon amie*) sont exclues de l'analyse. En outre, seules les productions indépendantes des enfants sont considérées dans ce mémoire, c'est-à-dire que les imitations directes sont exclues de l'analyse.

Dans la section 5 intitulée *Résultats* trois aspects du développement du genre sont considérés. Dans un premier temps le développement du taux d'attribution correcte du genre aux noms est examiné du premier au dernier enregistrement disponible par enfant (sections 5.1.1, 5.2.1, 5.3.1). Les résultats sont obtenus par la division du nombre d'occurrences où un déterminant est correctement accordé en genre avec un nom, avec le nombre total des syntagmes

³ Pour vérifier le genre de chaque nom, le *Dictionnaire Collins*, version électronique (disponible sur le site <http://www.wordreference.com>) a été consulté.

⁴ Par contre, les productions fautives qui démontrent un choix de genre sont considérées dans les calculs, par exemple : « *le oiseau* » ou « *la l'arbre* ».

nominaux considérés dans l'analyse. L'objectif est d'obtenir une idée de la proportion de noms qui sont correctement appariés avec un déterminant du même genre par enregistrement. Ensuite, l'emploi des déterminants est examiné en détail afin de préciser si les erreurs dépendent de l'usage de différents types de déterminants et s'il y a du suremploi d'articles. Les critères pour décider si un article est suremployé sont la fréquence de l'article et son taux d'emploi correct. Les articles qui sont employés beaucoup plus fréquemment que ses variantes de l'autre genre et qui sont appariés avec non seulement des noms du même genre, mais aussi avec des noms de l'autre genre dans plusieurs occurrences, sont considérés suremployés. Uniquement les suremplois évidents sont considérés dans l'analyse, à savoir les articles qui apparaissent plus de 10 fois, tandis que leur variantes de l'autre genre sont rarement employés et ceux qui ont un taux d'erreur d'environ 20 % ou plus. Par ailleurs, *l'attribution du genre* aux noms masculins et féminins est considérée avec le but de savoir si un genre s'apprend plus vite que l'autre (sections 5.1.2, 5.2.2, 5.3.2). Une dernière considération au sujet du développement du genre chez des enfants cL2 et 2L1 est l'emploi de plusieurs déterminants d'un même genre devant un nom type⁵ (sections 5.1.3, 5.2.3, 5.3.3). Un tel emploi des déterminants peut valider que le genre de certains noms est acquis et que le trait de genre est encodé dans l'entrée lexicale du nom (voir section 2.2). De ce fait, il est possible que l'emploi des déterminants masculins *un* et *le* devant le nom masculin *chat* (**ex. 4**) et l'emploi des déterminants masculins *le* et *mon* devant le nom féminin *maman* (**ex. 5**) soient le résultat de l'encodage du trait de genre masculin dans les entrées lexicales de ces noms types.

Ex. 4 (I3, 4;3, MEF 10)
a, Isabelle: un chat.
b, Isabelle: le chat, il a sauté.

Ex. 5 (R4, 4;8, MEF 15)
a, Rachel: mais *le maman, il a mangé...
b, Rachel: elle a pas mangé *mon maman.

Les informations entre parenthèses indiquent l'enregistrement duquel sont pris les exemples, l'âge de l'enfant et le nombre de mois d'exposition au français au moment de l'enregistrement. Ainsi **l'exemple 4** est pris de l'enregistrement I3 (voir **tableau 3** ci-dessus) quand Isabelle a 4;3 ans et a été exposée au français depuis 10 mois.

Tous les enregistrements indiqués dans le **tableau 3** ci-dessus ont été examinés, mais uniquement trois enregistrements par enfant sont discutés en détail dans la section suivante : A3, A6, A10 d'Arlette ; R2, R6, R9 de Rachel ; I2, I6, I11 d'Isabelle. Les enregistrements sont choisis parce qu'ils couvrent le développement au début, au milieu et à la fin de la période ciblée dans cette étude.

⁵ Un *nom type* veut dire un même nom particulier.

5. Résultats

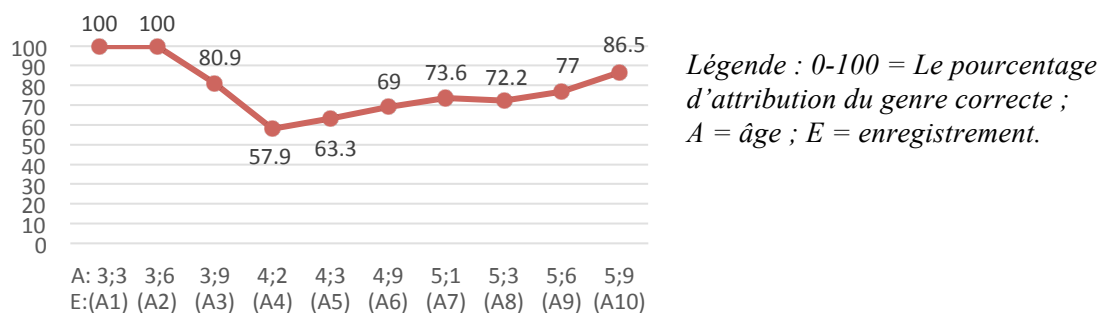
Cette section est répartie en trois sous-sections. D'abord, les résultats de l'analyse des données de l'enfant 2L1, Arlette sont présentés dans la section 5.1, afin d'établir un point de comparaison pour les enfants cL2. Ensuite, les résultats de l'analyse des données des enfants cL2, Rachel et Isabelle sont présentés et comparés à Arlette dans les sections 5.2 et 5.3.

5.1 Arlette, 2L1

5.1.1 Développement du taux d'attribution correcte

Au cours des enregistrements A1 – A10, Arlette qui est une apprenante 2L1, a entre 3;3 et 5;9 ans. Les enregistrements d'Arlette commencent à un moment situé après l'acquisition du genre d'après les recherches antérieures (voir section 2.3.1). Ainsi il est attendu qu'Arlette a déjà acquis le système genre depuis l'âge de 3 ans (Meisel, 2011). Le **graphique 1** ci-dessous montre la proportion de noms masculins et féminins qui sont appariés avec un déterminant du même genre par enregistrement.

Graphique 1. Le développement de l'attribution du genre – Arlette, 2L1



Entre 3;3 et 3;6 ans (A1-A2), Arlette attribue un genre correct à chaque nom qu'elle emploie. Pourtant, cette période de maîtrise est suivie d'une baisse en taux d'attribution correcte jusqu'à 80,9 % à 3;9 ans (A3) et ensuite d'une deuxième baisse considérable à 4;2 ans (A4) jusqu'à 57,9 %. Une telle régression n'a pas été observée chez les enfants 2L1 dans Granfeldt (2003) ni dans Arapian (2007). Après la chute dans A4 le développement d'Arlette croît lentement d'une manière linéaire pour finalement atteindre un taux de 86,5% à 5;9 ans (A10). Arlette s'approche ainsi d'un taux d'emploi correct ressemblant aux enfants 2L1 dans les recherches antérieures : entre 82,4% et 100% (voir section 2.3.1). Il est probable que le progrès linéaire entre A4 et A10 d'Arlette continue après la période d'enregistrement et qu'elle atteindra un taux d'attribution correcte de 100 % encore une fois, d'après l'hypothèse de Meisel (2011) sur le LAD qui assure l'acquisition de la grammaire des apprenants avec un AOA à la naissance.

Dans la section suivante l'emploi des déterminants qui marquent le genre masculin et féminin est examiné en détail dans trois enregistrements, à savoir quand Arlette a 3;9, 4;9 et 5;9 ans, afin de rendre compte du développement du genre d'un enfant 2L1 au début, au milieu et à la

fin de la période indiquée. Ceci servira comme le point de comparaison pour le développement du genre des enfants cL2.

5.1.2 Emploi des déterminants

La première baisse en taux d'attribution correcte après les deux premiers enregistrements (A1 et A2) à 80,9 % dans A3 coïncide avec l'emploi d'un plus grand nombre de syntagmes nominaux que dans les enregistrements précédents : de 3 et 5 occurrences de syntagmes nominaux produits dans A1 et A2, Arlette en produit 68 dans A3 à 3;9 ans. En même temps, plusieurs types de déterminants émergent : dans A3 à 3;9 ans Arlette utilise tous les articles singuliers qui marquent le genre (*le, la, un, une*), après avoir employé uniquement les articles définis *le* et *la* dans A1 à 3;3 ans et uniquement l'article masculin indéfini *un* dans A2 à 3;6 ans. Le **tableau 4** ci-dessous montre le nombre et la proportion de déterminants correctement appariés avec des noms masculins et féminins dans A3.

Déterminants	Appariés avec un nom masculin	Appariés avec un nom féminin	Nombre total
<i>Un</i>	26 (86,7%)	*4	30
<i>Une</i>	-	1 (100%)	1
<i>Le</i>	23 (74,2%)	*8	31
<i>La</i>	*1	5 (83,3%)	6
Emploi correct / Total :	49/50 (98%)	6/18 (33,3 %)	55/68 (80,9 %)

Légende : les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage correct de l'accord des déterminants en genre avec un nom.

Dans A3, le taux d'attribution correcte de 80,9 % est assez élevé et la majorité de chaque type de déterminant employé est correctement accordée en genre. Ceci implique qu'Arlette est consciente de la présence d'un système du genre binaire qui emploie des variantes masculines et féminines des déterminants pour marquer le genre d'un nom, et aussi qu'elle connaît le genre de la plupart des noms qu'elle emploie à 3;3 ans. En revanche, les déterminants masculins sont beaucoup plus nombreux que les déterminants féminins (61 vs 7 occurrences) et ils ont un taux d'emploi correct moins élevé que les déterminants féminins. Ceci indique un suremploi des articles masculins *un* et *le*. Voici quelques exemples du suremploi :

Ex. 6 (A3, 3;9)

- a, Arlette: elle tire le chat.
c, Arlette: un bracelet.

- b, Arlette: dans **le** barrière.
d, Arlette: **un** comptine.

Néanmoins, le petit nombre d'articles féminins employés est correctement apparié avec des noms féminins dans 6 sur 7 occurrences. Alors qu'Arlette emploie les articles masculins avec des noms masculins ainsi que des noms féminins, elle restreint son utilisation des articles féminins aux noms féminins. Par conséquent, des 68 syntagmes nominaux produits dans A3 seulement 6 noms féminins sur 18 (33,3 %) sont correctement appariés avec un déterminant

féminin, tandis que 49 noms masculins sur 50 (98 %) sont correctement appariés avec des déterminants masculins. Ces résultats indiquent que *l'attribution du genre* aux noms masculins est mieux maîtrisée que *l'attribution du genre* aux noms féminins par Arlette à 3;9 ans. En revanche, cela peut être une conséquence du suremploi des articles masculins.

Dans A6, Arlette a 4,9 ans et elle emploie le plus grand nombre de déterminants que dans tous les enregistrements disponibles : les variantes masculines et féminines des articles (*un, une, le, la*) et les variantes masculines et féminines de deux pronoms possessifs (*mon, ma, son, sa*), et le pronom possessif féminin, *ta*. Le **tableau 5** ci-dessous montre le nombre et la proportion de déterminants correctement appariés avec des noms masculins et féminins dans A6.

Déterminants	Appariés avec un nom masculin	Appariés avec un nom féminin	Nombre total
<i>Un</i>	9 (64,3 %)	*5	14
<i>Une</i>	*6	4 (40 %)	10
<i>Le</i>	25 (83,3 %)	*5	30
<i>La</i>	*2	3 (60 %)	5
<i>Mon</i>	3 (75 %)	*1	4
<i>Ma</i>	-	1 (100 %)	1
<i>Ta</i>	-	2 (100 %)	2
<i>Son</i>	1 (25 %)	*3	4
<i>Sa</i>	-	1 (100 %)	1
Emploi correct / Total :	38/46 (82,6 %)	11/25 (44 %)	49/71 (69 %)

Le taux d'attribution correcte de 69 % dans A6 est moins élevé que celui dans A3 (80,9%) et en même temps le nombre des syntagmes nominaux est plus élevé et encore plus de types de déterminants ont émergé dans l'emploi d'Arlette à 4;9 ans par rapport à son emploi dans A3. Néanmoins, un taux de 69 % n'est pas proche de celui des enfants 2L1 des recherches antérieures (voir section 2.3.1). L'emploi des déterminants d'Arlette a évolué de sorte que l'article défini *le* est majoritairement employé avec un taux d'emploi correct élevé de 83,3 %, les occurrences des articles féminins ont augmenté, les pronoms possessifs masculins et féminins ont apparu et le suremploi évident des articles masculins a diminué par rapport à A3.

L'attribution du genre aux noms masculins continue d'être mieux maîtrisée que *l'attribution du genre* aux noms féminins chez Arlette à 4:9 ans. Des 71 syntagmes nominaux produits dans A6, 38 sur 46 (82,6 %) noms masculins sont correctement appariés avec un déterminant masculin, alors que seulement 11 sur 25 (44 %) des noms féminins sont appariés avec des déterminants féminins.

Lors du dernier enregistrement disponible (A10), Arlette a 5;9 ans et elle atteint un taux d'attribution correcte élevé de 86,5 % qui surpasse celui dans A3 (80,9 %) et A6 (69 %), ce qui était attendu, car la courbe du développement dans le **graphique 1** indique un progrès linéaire. Dans A10, Arlette emploie encore tous les articles qui marquent le genre (*le, la, un,*

une) et deux pronoms possessifs féminins (*ma* et *sa*). Le **tableau 6** ci-dessous montre le nombre et la proportion de déterminants correctement appariés avec des noms masculins et féminins dans A10.

Déterminants	Appariés avec un nom masculin	Appariés avec un nom féminin	Nombre total
<i>Un</i>	17 (68 %)	*8	25
<i>Une</i>	*1	5 (83,3 %)	6
<i>Le</i>	21 (87,5 %)	*3	24
<i>La</i>	*1	36 (97,3 %)	37
<i>Ma</i>	-	2 (100 %)	2
<i>Sa</i>	-	2 (100 %)	2
Emploi correct / Total :	38/40 (95 %)	45/56 (80,4 %)	83/96 (86,5 %)

Sauf pour l'article masculin, *un* qui a un taux d'emploi correct de 68 %, tous les déterminants dans A10 ont un taux d'emploi correct très élevé entre 83,3 % et 100 %. Hormis le suremploi léger de l'article masculin *un*, Arlette semble maîtriser l'accord en genre des autres déterminants employés dans A10 à 5;9 ans.

Dans A10, *l'attribution du genre* aux noms masculins et *l'attribution du genre* aux noms féminins sont plus en équilibre que dans les enregistrements précédents. Parmi les 96 syntagmes nominaux produits dans A10, 38 sur 40 (95 %) des noms masculins sont correctement appariés avec un déterminant masculin et 45 sur 56 (80,4 %) des noms féminins sont correctement appariés avec un déterminant féminin.

Dans 6 enregistrements d'Arlette on peut discerner un suremploi de certains articles, à savoir un emploi excessif des articles qui sont appariés avec non seulement des noms du même genre, mais aussi avec des noms de l'autre genre. Le **tableau 7** ci-dessous montre les articles suremployés dans les enregistrements d'Arlette, 2L1.

Enreg.	Âge	Suremploi	Enreg.	Âge	Suremploi
A1	3;3	-	A6	4;9	<i>le</i>
A2	3;6	-	A7	5;1	-
A3	3;9	<i>un, le</i>	A8	5;3	-
A4	4;2	<i>une</i>	A9	5;6	<i>un</i>
A5	4;3	<i>un</i>	A10	5;9	<i>un</i>

Légende : Enreg. = enregistrement

Les articles suremployés par Arlette sont majoritairement masculins, ce qui est attendu, car les indices syntaxiques du genre masculin en français sont plus nombreux que les indices du genre féminin et les indices phonologiques sont plus fiables pour les noms masculins que pour les noms féminins.

Par ailleurs, le suremploi des articles d'Arlette est concentré entre 3;9 et 4;3 ans (A3-A5), à savoir la période où le taux d'attribution correcte a eu sa première et deuxième baisse (voir **graphique 1**). Cependant, au fur et à mesure que le taux d'attribution correcte d'Arlette augmente les articles suremployés deviennent moins évidents.

5.1.3 Acquisition du genre des noms

Au cours des enregistrements (A1-A10), entre 3;3 et 5;9 ans, Arlette emploie au moins deux déterminants différents du même genre devant 25 noms types (c'est-à-dire 25 noms particuliers) repartis sur 7 enregistrements. L'emploi de différents déterminants d'un même genre devant un nom type peut indiquer que le genre du nom est acquis et ainsi encodé dans l'entrée lexicale du nom. Dans A3 à l'âge de 3;9 ans, Arlette emploie plusieurs déterminants d'un même genre devant 7 noms types masculins (**ex. 7**). Il est possible que le trait de genre de ces noms est acquis, ce qui est d'autant plus possible pour le nom type masculin, *carton* qui est employé avec plusieurs déterminants masculins dans A3 à 3;9 ans et ensuite avec un déterminant masculin dans A7 à 5;1 ans (**ex. 8**).

Ex. 7 a, un, le x4 nid (A3) b, un, le poisson (A3) c, un x2, le gâteau (A3)
Ex. 8 un x2, le x2 carton (A3) > un carton (A7)

Les occurrences des noms types appariés avec plusieurs déterminants du même genre indiquent qu'Arlette est en train d'intégrer le trait de genre dans son emploi des noms à 3;9 ans (A3). Cependant dans A3 ce phénomène est uniquement présent dans l'emploi des noms masculins. Ceci implique que l'acquisition du trait de genre se fait d'abord avec les noms masculins, ce qui est attendu, car les indices phonologiques les plus fiables indiquent le genre masculin (Corbett, 1991) (voir section 2.3.4). Dans A6 à 4;9 ans, Arlette emploie plusieurs déterminants d'un même genre devant 4 noms types féminins et masculins (*maison, voiture, cheval* et *livre*). Pour les noms types masculins *livre* et *cheval* il est possible que le trait de genre masculin soit encodé dans l'entrée lexicale de ces noms, parce qu'ils sont appariés avec des déterminants féminins dans des enregistrements qui précèdent A6 et des déterminants masculins dans des enregistrements qui suivent A6 (**ex. 9**). Le même développement de l'attribution du genre masculin est visible pour le nom type féminin, *voiture* (**ex. 10**). Une attribution du genre masculin fautive sur ce nom se produit dans plusieurs occurrences à 4;3 ans (A5) jusqu'à à 5;6 ans (A9).

Ex. 9 **une** livre (A4) > un, son livre (A6) > un x3 livre (A9)
Ex. 10 une voiture (A4) > **un, le** x2 voiture (A5) > **un, le, son** x2 voiture (A6) >
un, son voiture (A9)

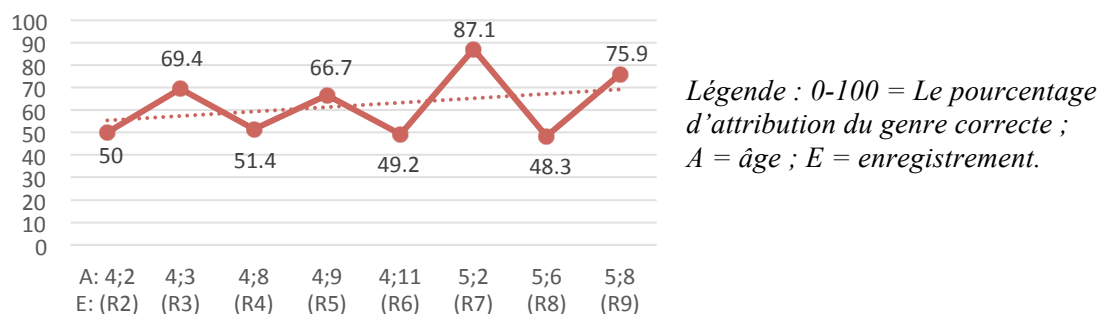
Arlette semble attribuer le genre masculin aux noms masculins, mais aussi aux noms féminins (**ex. 10**). Pourtant, l'attribution du genre masculin au nom féminin *voiture* peut être la conséquence du phonème final /r/ du nom *voiture* qui est un indice du genre masculin avec un taux de fiabilité de 76,8 % (Corbett, 1991 : 59).

5.2 Rachel, cL2

5.2.1 Développement du taux d'attribution correcte

Rachel est une apprenante cL2 qui a commencé son acquisition du français à 3;5 ans. Au cours des enregistrements R2 – R9, elle a entre 4;2 et 5;8 ans. Le **graphique 2** ci-dessous montre la proportion de noms masculins et féminins qui sont appariés avec un déterminant du même genre par enregistrement.

Graphique 2. Le développement de l'attribution du genre – Rachel, cL2



Pendant la période entre 4;2 et 5;8 ans Rachel n'atteint pas un niveau d'attribution du genre stable. Par rapport au développement linéaire d'Arlette 2L1 (voir section 5.1.1), Rachel se distingue par un développement du taux d'attribution correcte imprégné des chutes et des montées d'un enregistrement à l'autre. Rachel se trouve sur un taux d'attribution correcte autour de 50 % dans R2, R4 et R6 suivis des montées qui s'approchent 70 % dans R3 et R5, entre 4;2 et 4;11 ans. Un taux d'attribution correcte de 50% révèle que la moitié des noms est appariée avec un déterminant du même genre, ce qui doit être le cas si un nom masculin ou féminin est apparié avec un déterminant masculin ou féminin par hasard. Un changement dans la courbe se produit à 5;2 ans (R7) quand Rachel a été exposée au français pendant 21 mois (1 an et 9 mois). Dans cet enregistrement le taux d'attribution correcte est le plus élevé de tous les enregistrements, à savoir 87,1 %, ce qui surpasse le niveau d'Arlette à 5;9 ans (A10) et la rapproche du niveau des enfants 2L1 (entre 82,4 % et 100 %) discutés dans la section 2.3.1. En revanche, à 5;6 ans (R8) quatre mois après ce succès, le taux d'attribution correcte descend encore une fois jusqu'à 48,3 % avant de monter jusqu'à 75,9 % à 5;8 ans dans le dernier enregistrement disponible. Néanmoins, la courbe de tendance indique un progrès continu, ce qui signale que Rachel va maîtriser le genre dans le futur.

Dans la section suivante l'emploi des déterminants qui marquent le genre masculin et féminin est examiné en détail dans trois enregistrements différents quand Rachel a 4;2, 4;11 et 5;8 ans, afin de rendre compte du développement du genre d'un enfant cL2 entre 4 et 6 ans, et d'examiner s'il y a des aspects dans son développement qui ressemblent à Arlette, 2L1.

5.2.2 Emploi des déterminants

Dans R2, Rachel a 4;2 ans et elle a été exposée au français pendant 9 mois. Les déterminants qu'elle emploie sont les articles indéfinis (*un* et *une*), et la variante masculine des pronoms possessifs de la première et de la troisième personne (*mon* et *son*). Le **tableau 8** ci-dessous montre le nombre et la proportion de déterminants correctement appariés avec des noms masculins et féminins dans R2.

Déterminants	Appariés avec un nom masculin	Appariés avec un nom féminin	Nombre total
<i>Un</i>	4 (36,4 %)	*7	11
<i>Une</i>	-	2 (100 %)	2
<i>Mon</i>	4 (100 %)	-	4
<i>Son</i>	1 (20 %)	*4	5
Emploi correct / Total :	9/9 (100 %)	2/13 (15,4 %)	11/22 (50 %)

Après avoir été exposé au français pendant 9 mois, le taux d'attribution correcte de Rachel dans R2 est 50 %. C'est-à-dire que la moitié de déterminants est correctement accordée en genre, mais comme le système du genre en français n'offre que le choix de deux genres, un taux d'emploi correct de 50 % correspond à un taux de hasard. En revanche, si l'on examine l'emploi des déterminants de plus près, il s'avère que la proportion de déterminants correctement accordés en genre n'est pas la même pour chaque déterminant : la moitié de déterminants employés dans R2 se compose de l'article *un* et seulement 36,4% d'entre eux sont correctement appariés avec des noms masculins, en conséquence l'article indéfini masculin, *un* est suremployé. Voici les **exemples 11** ci-dessous.

Ex. 11 (R2a, 4;2, MEF 9)

- a, Rachel : un papillon.
- b, Rachel : un éléphant.

(R2b, 4;2, MEF 9)

- c, Rachel : c'est **un** fleur.
- d, Rachel : **un** tomate.

En cohérence avec les résultats de Granfeldt (2003), Rachel suremploie l'article *un* comme un article défaut et sa variante féminine (*une*) est employée comme une exception qui n'apparaît qu'en 2 occurrences, mais qui est correctement appariée avec les noms types féminins *pomme* et *souris* (**ex. 12**). En revanche, ces deux noms n'apparaissent plus jamais appariés avec un article féminin dans les enregistrements qui suivent, ce qui met en doute l'acquisition de leur trait de genre.

Ex. 12

- a, une souris (R2) > **un** souris, **mon** souris (R4)
- b, une pomme (R2) > **un** pomme (R4) > **un** pomme (R6)

Des 22 syntagmes nominaux produits dans R2 seulement 2 noms féminins sur 13 (15,4 %) sont correctement appariés avec un déterminant féminin, tandis que 9 noms masculins sur 9 (100 %) sont correctement appariés avec des déterminants masculins. Ces résultats indiquent que *l'attribution du genre* aux noms masculins est mieux maîtrisée que *l'attribution du genre* aux noms féminins chez Rachel à 4;2 ans comme c'était le cas pour Arlette à 3;9 ans et à 4;9 ans.

Dans R3, après 10 mois d'exposition au français l'enfant cL2, Rachel à l'âge de 4;3 ans, semble avoir compris la présence d'un système du genre binaire. Occasionnellement, quand elle hésite devant la tâche de produire un syntagme nominal, elle hésite entre les deux variantes d'un article (**ex. 13**), ce qui montre une compréhension de la relation paradigmatique entre les variantes masculines et féminines des articles.

Ex. 13 Rachel : cheval dans la... dans le... dans la...
Instructeur : barrière eh, oui.

Dans R6, Rachel a 4;11 ans et elle a été exposée au français pendant 18 mois (1 an, 6 mois) et après avoir atteint 66,7 % en taux d'attribution correcte dans l'enregistrement précédent (R5) à 4;9 ans, son taux est encore une fois très bas dans R6 : 49,2 %. Dans R6, Rachel emploie tous les articles qui marquent le genre (*le, la, un, une*) et la variante féminine et masculine du pronom possessif de la troisième personne (*son* et *sa*), et le pronom masculin, *mon* une fois sans sa variante féminine. Le **tableau 9** ci-dessous montre le nombre et la proportion de déterminants correctement appariés avec des noms masculins et féminins dans R6.

Déterminants	Appariés avec un nom masculin	Appariés avec un nom féminin	Nombre total
<i>Un</i>	13 (44,8 %)	*16	29
<i>Une</i>	-	2 (100 %)	2
<i>Le</i>	11 (50 %)	*11	22
<i>La</i>	-	2 (100 %)	2
<i>Mon</i>	- (0 %)	*1	1
<i>Son</i>	- (0 %)	* 2	2
<i>Sa</i>	-	1 (100 %)	1
Emploi correct / Total :	24/24 (100 %)	5/35 (14,3%)	29/59 (49,2 %)

Malgré les nombreuses occurrences des articles masculins indéfini *un* et défini *le*, uniquement 44,8 % et 50 % d'entre eux sont appariés avec des noms masculins. Ce qui indique que les articles masculins sont appariés avec des noms féminins autant qu'avec des noms masculins et en conséquence qu'ils sont suremployés tous les deux. Tous les articles féminins (*une* et *la*) employés dans R6, sont correctement accordés en genre avec des noms féminins. En revanche, parmi les 4 noms types féminins qui sont appariés avec les articles féminins dans R6, deux noms types (*histoire* et *dent*) n'apparaissent plus dans les enregistrements qui suivent et un nom type (*douche*) est également apparié avec un déterminant masculin dans le même enregistrement. Le seul indice de l'acquisition du genre d'un nom est dans l'emploi des déterminants féminins avec le nom féminin *table* qui est apparu dans un enregistrement

précédent (ex. 14) et semble ainsi être acquis avec le trait de genre féminin encodé dans son entrée lexicale.

Ex. 14 la x2 table (R4) > la table (R6)

Des 59 syntagmes nominaux produits dans R6, 24 noms masculins sur 24 (100%) sont appariés avec un déterminant masculin, alors que seulement 5 noms féminins sur 35 (14,3%) sont appariés avec un déterminant féminin. *L'attribution du genre* aux noms féminins pose encore de problèmes pour Rachel à 4;11 ans après avoir été exposée au français depuis 18 mois.

Dans le dernier enregistrement disponible (R9) Rachel a 5;8 ans et après avoir été exposée au français pendant 27 mois (2 ans et 3 mois), elle emploie tous les articles qui marquent le genre (*le, la, un, une*), le pronom masculin, *mon* et le pronom démonstratif, *cette*. Le **tableau 10** ci-dessous montre le nombre et la proportion de déterminants correctement appariés avec des noms masculins et féminins dans R9.

Tableau 10. Emploi des déterminants – R9			
Déterminants	Appariés avec un nom masculin	Appariés avec un nom féminin	Nombre total
<i>Un</i>	3 (100 %)	-	3
<i>Une</i>	*2	7 (77,8 %)	9
<i>Le</i>	6 (60 %)	*4	10
<i>La</i>	*1	4 (80 %)	5
<i>Mon</i>	1 (100 %)	-	1
<i>Cette</i>	-	1 (100 %)	1
Emploi correct / Total :	10/13 (76,9 %)	12/16 (75 %)	22/29 (75,9 %)

Le taux d'attribution correcte de 75,9 % dans R9 est plus élevé que dans R2 (50 %) et R6 (49,2 %), et en conséquence il surpasse un taux de hasard. En revanche, un taux de 75,9 % à 5;8 ans ne correspond pas au niveau de l'enfant 2L1, Arlette qui à 5;9 ans (A10) atteint 86,5 % en taux d'attribution correcte (voir **tableau 6**). L'article défini masculin *le* qui a été apparié avec un nom masculin dans 60 % des occurrences semble être suremployé dans R9, tandis que la plupart des autres déterminants est correctement accordée en genre.

Des 29 syntagmes nominaux produits dans R9, 10 noms masculins sur 13 (76,9 %) sont appariés avec un déterminant masculin et 12 noms féminins sur 16 (75 %) sont appariés avec un déterminant féminin. Ainsi, à la fin des enregistrements disponibles le taux d'attribution correcte du genre aux noms masculins et aux noms féminins s'équilibre. Ce qui indique un progrès dans *l'attribution du genre* aux noms.

Dans tous les enregistrements de Rachel sauf pour un (R7), un suremploi d'article est identifiable. Rachel semble employer un système par défaut qui se compose d'un article indéfini (*un* ou *une*) et parfois un article défini (*le* ou *la*) et à l'occasion, les deux. Il est possible que les articles défauts différencient la définitude et la non définitude du nom sans faire la distinction du genre, ce qui est cohérent avec les résultats de recherches antérieures

sur les apprenants L2 (voir section 2.3.2). Le **tableau 11** ci-dessous montre les articles suremployés dans les enregistrements de Rachel, cL2.

Enreg.	Âge	Suremploi	Enreg.	Âge	Suremploi
R2	4;2	<i>un</i>	R6	4;11	<i>un, le</i>
R3	4;3	<i>la</i>	R7	5;2	-
R4	4;8	<i>un, la</i>	R8	5;6	<i>une, le</i>
R5	4;9	<i>un</i>	R9	5;8	<i>le</i>

Légende : Enreg. = enregistrement

Comme dans les résultats obtenus par Granfeldt (2003), les articles qui ne sont pas suremployés, sont souvent correctement accordés en genre. Il se peut que ces articles soient acquis individuellement comme des exceptions au système défaut. En revanche, la majorité de noms qui sont correctement appariés avec les articles d'exceptions, est aussi appariée avec des déterminants de l'autre genre, ce qui indique que le genre de ces noms n'est pas encore acquis.

Il y a du changement du suremploi dans plusieurs enregistrements et chaque article qui marque le genre est suremployé à un moment donné : *un* dans R2, R4, R5 et R6, *une* dans R8, *le* dans R6 et R8, et *la* dans R3 et R4. Le changement des articles suremployés parfois se fait brusquement. Dans R3 l'article défini féminin *la* qui était absent dans l'enregistrement précédent un mois avant dans R2, est suremployé dans R3. Il se peut que Rachel vienne de découvrir cet article et en conséquence le mette partout.

5.2.3 Acquisition du genre des noms

Au cours des enregistrements (R2-R9), entre 4;2 et 5;8 ans, Rachel emploie au moins deux déterminants différents du même genre devant 10 noms types repartis sur 4 enregistrements. Ce nombre est plus bas que celui d'Arlette (voir section 5.1.3). Rachel emploie plusieurs déterminants du même genre devant un nom type pour la première fois à 4;8 ans (R4) après avoir été exposée au français depuis 15 mois (1 an et 3 mois), mais ce sont des déterminants masculins incorrectement employés avec deux noms féminins (*maman* et *souris*). L'attribution du genre masculin au nom féminin *maman* peut dépendre du phonème final /ã/ qui indique le genre masculin avec un taux de fiabilité de 99,3 %. D'ailleurs, le genre naturel de *maman* indique le genre grammatical féminin, ce qui n'est pas considéré par Rachel dans R4. En revanche, alors que Rachel semble considérer l'indice phonologique du genre masculin du nom féminin *maman* elle ne le fait pas pour le nom féminin *souris* qui a été apparié avec des déterminants masculins dans plusieurs occurrences, malgré son phonème final /i/ qui indique le genre féminin avec un taux de fiabilité de 75,4 % (Corbett, 1991 :59).

Dans R6 à 4;11 ans après avoir été exposée au français pendant 18 mois, Rachel emploie plusieurs déterminants masculins devant 3 noms types féminins (*carotte, culotte* et *voiture*) et 3 noms types masculins (*chien, garçon* et *journal*). Les noms féminins *carotte, culotte* et *voiture* ont eu une attribution du genre masculin fautive récurrente (ex. 15). Par contre, le trait

de genre masculin est possiblement encodé dans l'entrée lexicale des noms types *chien* et *garçon* parce qu'ils sont appariés avec plusieurs déterminants du genre masculin en R6 aussi que dans les enregistrements précédents et suivants (**ex. 16**). L'acquisition du nom masculin, *chien* peut être dû au phonème /ɛ̃/ qui indique le genre masculin avec un taux de fiabilité de 99 % (Corbett, 1991 :59).

Ex. 15 un x2, son culotte (R6)

Ex. 16 le, la x2 chien (R3) > un chien (R4) > un, le x2 chien (R6) > le x3 chien (R7)

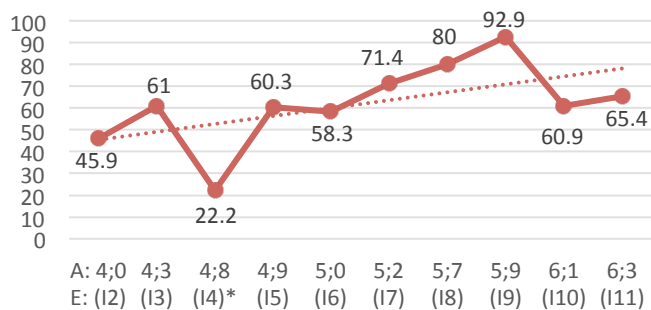
Dans R9 à 5;8 ans, Rachel n'emploie pas de déterminants du même genre devant aucun nom type. En revanche, elle emploie plusieurs déterminants du genre féminin et masculin devant 2 noms types (*classe* et *bébé*), indiquant qu'elle emploie toujours des noms sans avoir acquis leur genre après 27 mois (2 ans et 3 mois) d'exposition au français.

5.3 Isabelle, cL2

5.3.1 Développement du taux d'attribution correcte

Isabelle est une apprenante cL2 qui a commencé son acquisition du français à 3;5 ans. Au cours des enregistrements I2 – I11, elle a entre 4;0 et 6;3 ans. Le **graphique 3** ci-dessous montre la proportion de noms masculins et féminins qui sont appariés avec un déterminant du même genre par enregistrement.

Graphique 3. Le développement de l'attribution du genre – Isabelle, cL2



Légende : 0-100 = Le pourcentage d'attribution du genre correcte ; A = âge ; E = enregistrement. *I4 a peu de données et n'est pas considéré dans l'analyse du développement du genre.

Entre 4;0 et 6;3 ans Isabelle fait preuve d'un développement similaire à Rachel, cL2 au sens que le taux d'attribution varie d'un enregistrement à l'autre. Comme Rachel à 4;2 ans (R2), Isabelle apparie presque la moitié de noms avec des déterminants du même genre (45,9 %) à 4;0 ans (I2) après avoir été exposée au français pendant 7 mois, ce qui indique qu'elle ne maîtrise pas encore *l'accord en genre* des déterminants. La première montée en taux d'attribution correcte émerge à 4;3 ans (MEF 10), dans I3 où elle atteint un niveau de 61 %. Entre 4;3 et 5;0 ans (I3 – I6), le taux d'attribution correcte se trouve autour de 60 %. Dans I7 quand Isabelle a 5;2 ans, le taux d'attribution correcte commence à croître pendant 7 mois jusqu'à 92,9 % dans I9 où, à l'âge de 5;9 ans (MEF 28), le taux d'attribution correcte est le plus élevé de tous les enregistrements. Pendant cette période le développement d'Isabelle ressemble au développement linéaire d'Arlette (voir **graphique 1**). Avec un taux d'attribution correcte de 92,9 % (I9) Isabelle surpasse le niveau d'Arlette à 5;9 ans (A10). En revanche,

dans l'enregistrement suivant (I10) le taux baisse à 60,9 % et se trouve finalement sur 65,4 % au dernier enregistrement (I11) à l'âge de 6;3 ans (MEF 34). Cependant, la courbe de tendance indique un progrès continu, ce qui signale qu'Isabelle aussi va probablement maîtriser le genre dans le futur.

Dans la section suivante l'emploi des déterminants qui marquent le genre masculin et féminin est examiné en détail dans trois enregistrements différents quand Isabelle a 4;0, 5;0 et 6;3 ans, avec l'objectif de rendre compte du développement d'un enfant cL2 entre 4 et 6 ans et d'examiner s'il y a des aspects dans son développement qui ressemblent à Arlette, 2L1.

5.3.2 Emploi des déterminants

Dans le premier enregistrement disponible d'Isabelle, elle a 4;0 ans et elle a été exposée au français depuis 7 mois. Le taux d'attribution correcte de 45,9 % est proche d'un taux de hasard et ainsi cet emploi des déterminants ressemble à celui de Rachel à 4;2 ans (R2) (voir 5.2.2). L'emploi des déterminants comprend l'article défini féminin *la*, les articles indéfinis *un* et *une*, et le pronom démonstratif féminin *cette*. Le petit nombre d'occurrence de la variante féminine de l'article indéfini *une* et le manque de la variante masculine de l'article défini *le* relève qu'Isabelle après 7 mois d'exposition au français dans I2 n'a pas encore acquis le système du genre français. Le **tableau 12** ci-dessous présente le nombre et la proportion de déterminants correctement appariés avec des noms masculins et féminins dans I2.

Déterminants	Appariés avec un nom masculin	Appariés avec un nom féminin	Nombre total
<i>Un</i>	12 (37,5 %)	*20	32
<i>Une</i>	-	1 (100 %)	1
<i>La</i>	-	3 (100 %)	3
<i>Cette</i>	-	1 (100 %)	1
Emploi correct / Total :	12/12 (100 %)	5/25 (20 %)	17/37 (45,9 %)

Sur 37 déterminants employés, 32 d'entre eux sont l'article masculin *un* avec un taux d'emploi correct de 37,5 %, ce qui dévoile qu'Arlette a apparié l'article *un* avec plus de noms féminins que masculins. L'article indéfini *un* est ainsi suremployé dans I2. Voici des exemples du suremploi ci-dessous.

Ex. 17 (I2, 4;0, MEF 7)

a, Isabelle : j'avais vu un papillon

c, Isabelle : un bébé

c, Isabelle : **un** pomme et un collier

d, Isabelle : **un** table et **un** table

Par contre, tous les autres déterminants employés (*une*, *la*, *cette*) sont correctement appariés avec des noms féminins. La tendance à employer des déterminants féminins uniquement avec des noms féminins a été observée chez Rachel, cL2 et chez Arlette, 2L1. Cependant, 3 sur 5 noms types féminins (*feuille*, *fille*, *tomate*) qui sont correctement appariés avec les déterminants féminins dans I2, sont également appariés avec un déterminant masculin dans le

même enregistrement et un nom type féminin (*chenille*) est apparié avec un déterminant masculin dans l'enregistrement qui suit (I3). En conséquence le genre de ces noms n'est pas encore acquis. Uniquement le nom type féminin, *musique* est aussi apparié avec un déterminant féminin dans les enregistrements suivants (**ex. 18**), ce qui indique que le genre nom, *musique* est acquis.

Ex. 18 la musique (I2) > la musique (I5) > la musique (I8)

Des 37 syntagmes nominaux produits dans I2, 12 noms masculins sur 12 (100 %) sont correctement appariés avec des déterminants masculins, tandis que seulement 5 noms féminins sur 25 (20 %) sont correctement appariés avec un déterminant féminin. Ces résultats indiquent que *l'attribution du genre* aux noms masculins est mieux maîtrisée que *l'attribution du genre* aux noms féminins chez Isabelle à 4;0 ans comme chez Rachel à 4;2 et 4;11 ans (R2 et R6) et chez Arlette à 3;9 et 4;9 ans (A3 et A6).

Dans I3, à l'âge de 4;3 ans, Isabelle semble avoir perçu l'existence d'un système du genre binaire, comme Rachel, cL2 au même âge dans R3. Dans **l'exemple 19** ci-dessous, elle hésite entre la variante féminine et masculine de l'article indéfini. L'acquisition de cette première tâche, à savoir la découverte de la classification de la catégorie des noms en deux (voir section 2.2) chez les enfants cL2 peut éventuellement être la conséquence d'un transfert, puisque le suédois qui est la L1 de Rachel et d'Isabelle, possède aussi une classification de la catégorie des noms en deux : le genre « *commun* (ou *uter*) et *neutre* » (Granfeldt, 2003 : 178).

Ex. 19 (I3, 4;3, MEF 10)
 Instructeur : qu'est-ce que tu as fait sur ce dessin ?
 Isabelle : une... un bouquin...

Dans I6, Isabelle a 5;0 ans et après avoir été exposée au français pendant 19 mois (1 an, 7 mois), elle emploie tous les articles qui marquent le genre (*un, une, le, la*) dans un même enregistrement. Le **tableau 13** ci-dessous montre le nombre et la proportion de déterminants correctement appariés avec des noms masculins et féminins dans I6.

Déterminants	Appariés avec un nom masculin	Appariés avec un nom féminin	Nombre total
<i>Un</i>	4 (100 %)	-	4
<i>Une</i>	*30	33 (52,4 %)	63
<i>Le</i>	2 (50 %)	*2	4
<i>La</i>	*3	10 (76,9 %)	13
Emploi correct / Total :	6/39 (15,4%)	43/45 (95,6 %)	49/84 (58,3 %)

Le taux d'attribution correcte de 58,3 % dans I6 est légèrement plus élevé que le taux de hasard où se trouvait Isabelle dans I3. Des 84 déterminants employés dans I6, 4 entre eux sont l'ancien article suremployé, *un* avec un taux d'attribution correcte de 100 %, tandis que sa variante féminine, *une* est employé en 63 occurrences, mais avec un taux d'emploi correct faible de 52,4 %. Ainsi, l'article indéfini féminin est suremployé tandis que sa variante de

l'autre genre est correctement accordée en genre. En revanche, même si l'article masculin, *un* est correctement accordé en genre chaque fois qu'il apparaît, tous les noms types masculins qui sont correctement appariés avec cet article, sont aussi appariés avec des déterminants féminins dans le même enregistrement (**ex. 20**). Ce qui indique que le genre de ces noms n'est pas encore acquis.

Ex. 20 (I6, 5;0, MEF 19)

- a, Isabelle: mm, un tigre. b, Isabelle: **une** tigre
 c, Isabelle: le tigre. d, Isabelle: **la** tigre.

Des 84 syntagmes nominaux produits dans I6, seulement 6 noms masculins sur 39 (15,4 %) sont correctement appariés avec des déterminants masculins, tandis que 43 noms féminins sur 45 (95,6 %) sont correctement appariés avec un déterminant féminin. Ce résultat diffère de l'enregistrement I2 discuté ci-dessus où l'attribution du genre aux noms masculins était plus correcte qu'aux noms féminins. Il semble y avoir une relation entre le genre d'article suremployé et le genre des noms qui sont correctement appariés avec un déterminant accordé en genre : quand un article masculin ou féminin est suremployé, le genre de l'article est attribué aux noms masculins aussi qu'aux noms féminins, résultant en un taux d'attribution correcte inégal pour les noms masculins et féminins, en conséquence les noms qui ont le même genre que l'article suremployé ont un taux d'attribution correcte plus élevé.

Dans le dernier enregistrement disponible, I11 Isabelle a 6;3 ans et elle a été exposée au français pendant 34 mois (2 ans et 10 mois). Isabelle produit tous les articles qui marquent le genre (*un, une, le, la*), la variante féminine du pronom possessif de la première personne *ma*, la variante masculine du pronom possessif de la troisième personne *son* et dans 1 occurrence le pronom démonstratif masculin, *ce*. Le **tableau 14** ci-dessous montre le nombre et la proportion de déterminants correctement appariés avec des noms masculins et féminins dans I11.

Tableau 14. Emploi des déterminants – I11			
Déterminants	Appariés avec un nom masculin	Appariés avec un nom féminin	Nombre total
<i>Un</i>	1 (50 %)	*1	2
<i>Une</i>	*3	2 (40 %)	5
<i>Le</i>	8 (88,9 %)	*1	9
<i>La</i>	*1	2 (66,7, %)	3
<i>Ma</i>	*1	4 (80 %)	5
<i>Son</i>	- (0 %)	*1	1
<i>Ce</i>	- (0 %)	*1	1
Emploi correct / Total :	9/14 (64,3 %)	8/12 (66,7 %)	17/26 (65,4 %)

Malgré la montée en taux d'attribution correcte jusqu'à 92,9 % à 5;9 ans (I9) six mois avant, le taux d'attribution correcte se trouve sur 65,4 % dans I11. Isabelle emploie beaucoup de déterminants, mais chaque déterminant est employé en très peu d'occasion, ce qui peut influencer les résultats.

Des 26 syntagmes nominaux produits dans I11, 9 noms masculins sur 14 (64,3%) sont correctement appariés avec des déterminants masculins et 8 noms féminins sur 12 (66,7%) sont correctement appariés avec un déterminant féminin. Ainsi, le taux d'attribution correcte du genre aux noms masculins et féminins est au même niveau dans I11 à 6;3 ans après 34 mois (2 ans et 10 mois) d'exposition au français.

L'emploi des déterminants d'Isabelle révèle aussi un système par défaut. Celui-ci comprend toujours un article indéfini (*un* ou *une*), et parfois aussi un article défini (*le* ou *la*) composant une paire défaut, avec des articles d'exception qui sont employés plus correctement que les déterminants suremployés, ce qui est cohérent avec les résultats de Granfeldt (2003). En revanche, la plupart des noms qui sont correctement appariés avec les articles d'exceptions sont aussi appariés avec des déterminants de l'autre genre, ce qui indique que le genre de ces noms n'est pas encore acquis non plus chez Isabelle. Le **tableau 15** ci-dessous montre les articles suremployés dans les enregistrements d'Isabelle, cL2.

Enreg.	Âge	Suremploi	Enreg.	Âge	Suremploi
I2	4;0	<i>un</i>	I7	5;2	<i>une, la</i>
I3	4;3	<i>un</i>	I8	5;7	-
I4	4;8	<i>un</i>	I9	5;9	-
I5	4;9	<i>un</i>	I10	6;1	<i>une, le</i>
I6	5;0	<i>une</i>	I11	6;3	-

Légende : Enreg. = enregistrement

Comme Rachel, aussi Isabelle suremploie chaque article à un moment donné : *un* dans I2, I3, I4, I5, *une* dans I6, I7, I10, *la* dans I6, I7, et *le* dans I10. Ressemblante à Rachel, Isabelle semble « essayer » chaque article, comme une stratégie d'acquisition du genre.

Le suremploi d'articles est présent dans la majorité d'enregistrements, mais au fur et à mesure que le temps avance, le suremploi devient moins évident. Entre 5;7 et 5;9 ans (I8 et I9), il n'y a pas de suremploi d'articles évident dans l'emploi d'Isabelle, ce qui coïncide avec un taux d'attribution correcte élevé dans ces enregistrements, à savoir 80 % et 92,9 %. Cette tendance a été notée aussi chez l'enfant 2L1, Arlette et est un signe du développement du genre.

5.3.3 Acquisition du genre des noms

Au cours des enregistrements (I2-11), entre 4;0 et 6;3 ans, Isabelle emploie au moins deux déterminants différents du même genre devant 14 noms types repartis sur 5 enregistrements. La première occurrence se produit dans I3 quand Isabelle a 4;3 ans, avec un MEF de 10. Dans cet enregistrement Isabelle emploie plusieurs déterminants du même genre devant six noms types masculins (*bonnet, chat, cheval, chien, collier et papillon*). Il est possible que le trait de genre masculin soit encodé dans l'entrée lexicale de ces noms. En revanche, les mêmes noms types sont tous appariés avec des déterminants féminins aussi que des déterminants masculins dans des enregistrements qui suivent, ce qui indique que le genre de ces noms n'est pas encore acquis. Dans I6 à 5;0 ans Isabelle emploie plusieurs déterminants féminins devant 6 noms

types féminins (*guitare, piscine, pomme, quiche, table* et *tomate*) qui sont appariés avec des déterminants masculins dans les enregistrements qui précèdent I6 (**ex. 21** et **22**), ainsi I6 (à 5;0 ans) peut être le moment où le genre de ces noms est acquis et le trait de genre féminin est encodé dans leurs entrées lexicales. Alors que les noms types *guitare, quiche, tomate* (**ex. 21**) n'apparaissent plus dans les enregistrements qui suivent I6, il est possible que le trait de genre féminin soit encodé dans l'entrée lexicale des noms *piscine, pomme* et *table*, puisqu'ils sont également appariés avec des déterminants féminins dans les enregistrements qui suivent (**ex. 22**).

Ex. 21 **un x7** guitare (I3) > **un x4** guitare (I5) > une x4, la guitare (I6)

Ex. 22 **un x3** pomme (I2) > **un x4** pomme (I3) > **un** pomme (I4) > une, **un x3** pomme (I5) > une x5, la x2 pomme (I6) > une pomme (I10)

En outre, dans I11 Isabelle emploie plusieurs déterminants de différents genres devant 2 noms types (*chat* et *chien*), indiquant qu'il y a toujours des noms qui ne sont pas encore acquis avec le trait de genre après 34 mois (2 ans et 10 mois) d'exposition au français.

6. Discussion

L'objectif de ce mémoire a été de gagner un aperçu de l'effet qu'un AOA peu avant 4 ans peut avoir sur le développement de l'attribution du genre. Selon l'hypothèse de Meisel (2011), un AOA entre 3;6 et 4 ans peut être la limite pour l'acquisition L1, ainsi un apprenant qui a commencé son acquisition du français avant 4 ans peut se développer comme un apprenant L1 dans l'acquisition du genre grammatical. Après une analyse longitudinale et comparative sur l'emploi des noms masculins et féminins avec des déterminants qui marquent le genre masculin et féminin, dans les productions orales de deux enfants cL2 et un enfant 2L1, il s'avère que le développement de *l'attribution du genre* aux noms chez des enfants cL2 âgés de 4 à 6 ans avec un AOA à 3;5 ans est différent par rapport à un enfant 2L1 dans certains aspects et lui ressemblent dans certains autres aspects. Ci-dessous suit un résumé des résultats obtenus dans la section précédente et une comparaison entre les enfants cL2 et l'enfant 2L1.

Un progrès dans *l'attribution du genre* aux noms est discernable chez les enfants cL2, Rachel entre 4;2 et 5;8 ans et chez Isabelle entre 4;0 et 6;3 ans. Pourtant, ce développement se manifeste d'une manière différente par rapport à l'enfant 2L1, Arlette. À la différence du développement linéaire du taux d'attribution correcte d'Arlette, les courbes de développement de Rachel et Isabelle sont marquées par des chutes et des montées d'un enregistrement à l'autre. Cependant, Isabelle se distingue par une période entre 5;0 et 5;9 ans (I6 et I9) où son taux d'attribution correcte augmente graduellement jusqu'à 92,9 %, ce qui ressemble au développement linéaire d'Arlette (2L1). En revanche, le taux d'Isabelle chute dans I10 jusqu'à 60,9 % et par conséquent le développement d'Isabelle ressemble plus à celui de Rachel, cL2 qu'à celui d'Arlette, 2L1. Ainsi, le développement du genre des cL2 peut varier considérablement, ce qui peut être lié au déclin du LAD qui assure l'uniformité dans la

grammaire en L1, ainsi qu'à l'évolution d'autres facultés cognitives et psychologiques compensatoires (Meisel, 2011:202). En revanche, les données d'Arlette montrent que le développement du genre d'un enfant 2L1 peut également varier, malgré l'uniformité qu'assure le LAD pour les natifs du français (Meisel, 2011). Arlette se distingue par une baisse en taux d'attribution correcte entre 3;9 et 4;2 ans (A3 - A4) après une maîtrise initiale. La chute en taux d'attribution correcte à 4;2 ans peut refléter une période où le suédois occupe son système plus que le français.

Les derniers enregistrements disponibles des enfants cL2 (R9 et I11) révèlent que Rachel et Isabelle n'atteignent pas un niveau d'attribution correcte comme un enfant 2L1 du même âge. Alors que les enfants 2L1 des recherches antérieures (voir section 2.3.1) atteignent un niveau d'emploi correct de 82,4% jusqu'à 100% entre l'âge de 2;10 à 6 ans et Arlette atteint un taux d'attribution correcte de 86,4% à 5;9 ans, les enfants cL2, Rachel et Isabelle se trouvent sur un niveau 75,9 % et 65,4 % en taux d'attribution correcte à 5;8 et 6;3 ans, après avoir été exposées au français pendant 27 mois (2 ans et 3 mois) et 34 mois (2 ans et 10 mois). Néanmoins, les enfants cL2 s'approchent du niveau des enfants 2L1 temporairement dans R7 et I9 à 5;2 et 5;9 ans. Après 21 et 28 mois d'exposition au français, à 5;2 ans Rachel attribue un genre correct à 87,1 % des noms qu'elle emploie dans R7 et à 5;9 ans Isabelle attribue un genre correct à 92,9 % des noms qu'elle emploie dans I9. Alors, les enfants cL2 surpassent le taux d'attribution correcte qu'atteint Arlette à 5;9 ans (A10) de 86,5 %. Selon ces résultats, les enfants cL2 avec un AOA avant 4 ans peuvent atteindre le niveau d'un enfant 2L1, entre 21 (1 an et 9 mois) et 28 (2 ans et 4 mois) mois d'exposition au français. Ceci est un développement rapide par rapport au temps qu'il prend pour un enfant 2L1 d'atteindre ce niveau : 5;9 ans pour Arlette et entre 3 et 6 ans pour les enfants 2L1 des recherches antérieures (voir section 2.3.1). De ce fait, l'hypothèse de Meisel (2011) peut être confirmée : les enfants cL2 avec un AOA avant 4 ans peuvent maîtriser le système du genre comme un apprenant 2L1 après avoir été exposés au français pendant 2 ans. En revanche, un taux d'attribution correcte de 87,1 % et 92,9 % n'indique pas d'acquisition complète du système du genre et ce niveau de maîtrise ne perdure ni chez Rachel, ni chez Isabelle.

Une différence pertinente entre les enfants cL2 et l'enfant 2L1 est au niveau du suremploi des articles. Les enfants cL2 suremploient un article indéfini (*un* ou *une*) et parfois une paire d'articles composée d'un article indéfini (*un* ou *une*) avec un article défini (*le* ou *la*), dans presque chaque enregistrement. Ceci confirme les résultats de Granfeldt (2003) sur l'emploi d'un système de défaut dans l'acquisition du genre en L2 (voir section 2.3.2). Dans certains enregistrements, un tel suremploi est également observable chez l'enfant 2L1, Arlette, mais celui-ci n'est pas aussi évident que chez les deux enfants cL2. Une grande différence dans le suremploi des articles entre les deux groupes d'apprenants est que les enfants cL2 suremploient chaque article (*un*, *une*, *le*, *la*) à un moment donné. Il est possible que les enfants cL2, Rachel et Isabelle « essaient » chaque article jusqu'à ce que tous les noms soient appris, comme une stratégie de découverte. On peut se demander si le système de défaut changeant est une stratégie compensatoire dû au déclin du LAD (Meisel, 2011).

Les articles d'exceptions au système de défaut sont des articles qui sont souvent correctement accordés en genre chez les enfants cL2 (voir section 5.2.2 et 5.3.2), mais les noms types avec lesquels ils sont appariés sont de temps en temps aussi appariés avec des déterminants de l'autre genre soit dans le même enregistrement, soit dans un enregistrement suivant. Ceci indique que ces noms ne sont pas encore complètement acquis.

Par ailleurs, les enfants cL2, Rachel et Isabelle et l'enfant 2L1, Arlette ont en commun le fait qu'elles maîtrisent mieux l'attribution du genre aux noms masculins que l'attribution du genre aux noms féminins avant 6 ans. Vers 6 ans, l'attribution du genre aux noms masculins et féminins s'équilibre chez Arlette ainsi que chez Rachel et Isabelle. Selon les recherches antérieures (voir section 2.3.4) le LAD accroît la sensibilité des apprenants aux indices phonologiques dans l'input et étant donné que les indices les plus fréquents et les plus fiables sont masculins, il est possible que le genre des noms masculins soit acquis en premier et ensuite le genre des noms féminins, après encore plus d'exposition aux indices linguistiques. Étant donné que Rachel et Isabelle ont commencé à acquérir le français avant l'âge critique de 4 ans, elles doivent être également sensibles aux indices phonologiques dans l'input. En revanche, la maîtrise des noms masculins peut être une conséquence du suremploi des articles masculins. Quand un déterminant est suremployé il est apparié avec des noms du même genre ainsi qu'avec des noms de l'autre genre, sans que le genre du nom soit acquis.

Il est fort probable que le développement d'Arlette (2L1) continue et qu'elle maîtrise le système du genre complètement dans le futur. Les enfants cL2, Rachel et Isabelle ne maîtrisent pas encore le système du genre à 5;8 et 6;3 ans, mais il est possible qu'elles atteignent un niveau de L1 dans *l'attribution du genre* dans le futur, parce que le développement du genre des enfants cL2 examiné dans cette étude contient assez d'indices d'un progrès continu. D'ailleurs, si une baisse en taux d'attribution correcte peut se réaliser après une maîtrise initiale chez un enfant 2L1 comme Arlette (voir **graphique 1**) et cet enfant est toujours censé d'acquérir le système du genre, la même prédiction peut se faire pour un apprenant cL2 avec un AOA à 3;5 ans.

Pour les études futures sur le développement du genre chez des enfants cL2 avec un AOA avant 4 ans, il serait profitable d'examiner le développement du genre aussi après l'âge de 6 ans, pour établir l'âge et le MEF des enfants cL2 au moment où ils atteignent le même niveau que les enfants L1 dans l'attribution du genre. D'ailleurs, afin d'examiner l'acquisition complète du système du genre en français, il est important de considérer le développement de l'accord adjectival et pronominal en plus de l'accord en genre des déterminants.

7. Références bibliographiques

- Arapian, O. 2007. *L'acquisition du genre grammatical chez des enfants bilingues successifs et simultanés*. Mémoire de licence. Université de Lund.
- Carroll, S. 1989. Second-Language Acquisition and the Computational Paradigm. *Language Learning* 39:4, p. 535-594.
- Corbett, G. 1991. *Gender*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Granfeldt, J. 2003. *L'acquisition des Catégories Fonctionnelles : Étude comparative du développement du DP français chez des enfants et des apprenants adultes*. Études Romanes. Thèse de doctorat. Université de Lund.
- Granfeldt, J. 2005. The Development of Gender Attribution and Gender Agreement in French : A Comparison of Bilingual First and Second Language Learners. In J-M Dewaele (éd.). *Focus on French as a Foreign Language : Multidisciplinary Approaches*, p. 164-190.
- Meisel, J. 2011. *First and Second Language Acquisition*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Riegel, M., Pellat, J-C., & Rioul, R. 2009. *Grammaire méthodique du français*. 4. ed. Paris: PUF
- Seigneuric, A., Zagar, D., Meunier, F., Spinelli, E. 2007. The relation between language and cognition in 3- to 9-year-olds: The acquisition of grammatical gender in French. *Journal of Experimental Child Psychology* 96, p. 229-246.

Références électroniques:

Dictionnaire Collins version électronique consultée sur <http://www.wordreference.com/>